

CARS  
RÉGIONAUX

LIGNES  
CHARENTE-  
MARITIME



À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2024

# Les numéros de vos lignes de car changent



La Région Nouvelle-Aquitaine harmonise la numérotation des lignes régulières de son réseau de cars.

**En Charente-Maritime, ce changement s'opère à la rentrée 2024.**



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

La Région vous transporte

2 SEPTEMBRE 2024

CARS  
RÉGIONAUXLIGNES  
CHARENTE-  
MARITIME

LIGNES RÉGULIÈRES	NUMÉRO ACTUEL	NOUVEAU NUMÉRO AU 02/09/24
COURÇON <> LA ROCHELLE	1/1E	140
<b>NOUVEAU</b> EXPRESS NIORT <> LA ROCHELLE		140E
MARANS <> LA ROCHELLE PAR VILLEDOUX	2A	141
MARANS <> LA ROCHELLE PAR SAINT-OUEN D'AUNIS	2B	142
SURGÈRES <> LA ROCHELLE	4A/4B	143
LA ROCHELLE <> ÎLE DE RÉ	3/3E	150
LA ROCHELLE <> ÎLE DE RÉ Été	3A/3B	151-152
SURGÈRES <> ÎLE D'OLÉRON	6/6E	154
LA ROCHELLE <> ÎLE D'OLÉRON Avril à Septembre	7	155
SAINTES <> MARENNES	8	171
LA ROCHELLE <> ROYAN	9/9E	153
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY <> ROCHEFORT	11	174
ROYAN <> SAINTES	12	170
ROCHEFORT <> SAINTES	13	172
SURGÈRES <> MATHA	2537	175
SAINTES <> SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	2538	176
SAINTES <> PONS	2929	156
JONZAC <> PONS	2930	157
SIECQ <> SAINTES	3011	173
SAINT-AIGULIN <> SAINTES	3015	158
LORIGNAC <> SAINTES	3016	159

RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

La Région vous transporte